



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Relations entre la France et l'Algérie

Question au Gouvernement n° 864

#### Texte de la question

#### RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Guillaume Bigot.

**M. Guillaume Bigot** . Au nom du groupe Rassemblement national, je tiens tout d'abord à adresser nos plus sincères condoléances aux proches et à la famille de notre collègue Olivier Marleix. *(Applaudissements.)*

Ma question s'adresse au ministre des affaires étrangères. Il y a quelques semaines, le ministère nous demandait de ne pas évoquer dans cet hémicycle le cas de Boualem Sansal, dans l'espoir d'amadouer les autorités algériennes qui le retiennent en otage. Bilan de cette diplomatie de l'apaisement pour notre compatriote malade du cancer et âgé : cinq ans de prison. Mais qu'avez-vous fait, à part exiger le silence ?

De l'aveu du député européen Bellamy, la haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères ignorait que le cas Sansal était une priorité française. Le comité de soutien à Sansal dénonce aussi votre inaction : « Rien n'a été fait », proclame-t-il. Rien n'a été fait non plus pour Christophe Gleizes, journaliste français condamné à sept ans d'emprisonnement pour un article sur un club de foot kabyle. Ici encore, le Quai d'Orsay a imposé le silence à sa famille depuis son arrestation en mai 2024. Une année d'omerta, pour ne pas froisser Alger !

Vous avez imposé le silence aux familles et aux élus de la nation. Résultat : deux Français en prison. Deux humiliations. Et une triple faillite.

Faillite nationale, d'abord, car le monde entier sait que le passeport français n'offre plus aucune protection. Si Sansal et Gleizes avaient été américains, ils seraient déjà libres ! *(M. François Cormier-Bouligeon proteste.)*

Faillite parlementaire, ensuite, puisque même les élus sont priés de se taire !

Faillite européenne, enfin, quand la France n'ose même pas nommer ses priorités à Bruxelles ou, ce qui est pire encore, quand Bruxelles les ignore.

Nous le répétons depuis des années : avec l'Algérie, la complaisance ne fonctionne pas. Il faut dénoncer les accords, suspendre les visas et ce qui reste de l'aide au développement. Monsieur le ministre, combien de Français doivent encore être emprisonnés pour que la France relève la tête ? Pensez-vous être qualifié pour diriger notre diplomatie alors que vous êtes incapable de protéger nos compatriotes et nos intérêts ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.)*

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de

l'étranger.

**M. Laurent Saint-Martin**, *ministre délégué chargé du commerce extérieur et des Français de l'étranger* . Vous évoquez un prétendu silence qui serait exigé de certains : le sujet évoqué est bien trop sérieux pour une telle question. Nous n'obligeons personne à garder le silence ! (*Exclamations sur les bancs du groupe RN.*) Nous vous demandons de comprendre notre démarche, qui repose sur l'intelligence collective : la diplomatie doit pouvoir travailler le plus efficacement possible au service de tous nos compatriotes, partout dans le monde. (Mêmes mouvements.) Ce n'est pas en multipliant les coups de menton et les déclarations que nous libérerons nos compatriotes, notamment ceux emprisonnés en Algérie et en Iran. Avec les services diplomatiques, nous les accompagnons, les défendons et exigeons chaque jour leur libération. (Mêmes mouvements.)

**M. Thierry Tesson** . Ça ne se voit pas !

**M. Laurent Saint-Martin**, *ministre délégué* . Votre question me permet de rappeler le contexte et de revenir sur les causes du gel total des relations entre la France et l'Algérie. Douze agents de notre ambassade ont été expulsés à la mi-avril ; le départ immédiat de nos agents en mission courte a ensuite été exigé. C'est l'attitude des autorités algériennes qui nous empêche de respecter les engagements pris au mois de mai, notamment au cours d'échanges avec le chef de l'État.

**M. Alexandre Dufosset** . Mais alors, que fait-on ?

**Un député du groupe RN** . Soumission !

**M. Laurent Saint-Martin**, *ministre délégué* . Chaque jour, la diplomatie est à pied d'œuvre. Elle ne perd jamais de vue sa priorité : la protection de tous les ressortissants français, au rang desquels Boualem Sansal et Christophe Gleizes – je vous remercie d'avoir aussi mentionné ce dernier. J'ai une pensée quotidienne (*Exclamations sur les bancs du groupe RN*) pour nos compatriotes en Iran, notamment Cécile Kohler et Jacques Paris, en prison depuis plus de trois ans. Nous ne les oublions pas et faisons tout pour obtenir la libération immédiate de tous ces ressortissants français. (Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe Dem.)

**Mme la présidente** . La parole est à M. Guillaume Bigot.

**M. Guillaume Bigot** . Je vous remercie pour cet aveu : la politique d'apaisement que vous avez préconisée a abouti à l'expulsion de diplomates. De petites compromissions en grands relâchements, l'apaisement s'est transformé en aplatissement. Je citerai ici Jean-Pierre Chevènement : « Un ministre, ça démissionne ou ça ferme sa... » (*Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'orateur. – Les députés du groupe RN et plusieurs députés du groupe UDR applaudissent ce dernier.*)

## Données clés

**Auteur** : [M. Guillaume Bigot](#)

**Circonscription** : Territoire de Belfort (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 864

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Commerce extérieur et Français de l'étranger

**Ministère attributaire** : Commerce extérieur et Français de l'étranger

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le** : 9 juillet 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 juillet 2025